



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Attestation de compétences
Certificat de réalisation

DATE(S)

**Du 16 au 17
décembre 2024**

LIEU

CCI DU CHER
Avenue d'Issoudun
18000 BOURGES

DURÉE

2 jours soit 14h

PUBLIC(S)

Toute entreprise, quelle que soit sa
taille et son activité

OBJECTIFS

- » Prévenir les situations à risques par l'analyse de sa situation de travail
- » Porter secours à une personne en détresse
- » Mettre en place dans un ordre défini les actions et gestes essentiels afin d'éviter l'aggravation de l'état de la victime, en attendant la prise en charge par les secours spécialisés
- » Respecter l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- » Être acteur de la prévention dans l'entreprise

COMPÉTENCES VISÉES

- » Cadre juridique de l'intervention
- » Protections adaptées
- » Techniques d'examen de la (les) victime(s) avant/et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- » Organisation des secours de l'entreprise
- » Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- » Mise en oeuvre de la prévention en entreprise
- » Moyens d'information des personnes désignées dans l'entreprise de la (les) situation(s) ou danger repéré

EMPLOIS VISÉS

- » Salarié sauveteur secouriste au travail

**TAUX***

Taux de satisfaction	94,80%
Taux de certification	100%
Taux de rupture	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 3 mois	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 6 mois	<i>non concerné</i>
Taux de poursuite d'étude	<i>non concerné</i>

*Taux de satisfaction global des formations du parcours développement des compétences calculé en 2023

**ACCESSIBILITE
HANDICAP**

Etude des besoins spécifiques
au cas par cas
Aide à la constitution des dossiers
Adaptations spécifiques.
**Contactez notre référente handicap
pour plus d'informations :**



Nathalie BONNARD
nathalie.bonnard@cher.cci.fr
02 48 67 55 55

TARIFS

280€/personne (Net de TVA)
Prise en charge OPCO sous conditions

CONTACTS
CCI FORMATION 18

Diane HAPPE
Fadila EL MEZOUARI

cciformation18@cher.cci.fr | 02 48 67 80 64

CCI du cher - Avenue d'Issoudun
CS 70237 - BOURGES CEDEX

cher.cci.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

- » Bulletin d'inscription
- » Entretien d'étude du besoin
- » Questionnaire de positionnement
- » Convention de formation
- » Clôture des inscriptions 15 jours avant

PRÉREQUIS

Aucun

PÉDAGOGIES & MOYENS

- » Matériel de mise en situation et de mise en pratique
- » Exercices de simulation
- » Intervenants professionnels agréés
- » Participative et directement opérationnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- » Mise en place d'une situation d'accident du travail simulée avec analyse par le jury (1 victime, 1 lésion, 1 ou plusieurs dangers persistants, 1 ou plusieurs témoins)



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION*

*Des modifications peuvent intervenir pour répondre au mieux aux attentes de l'entreprise et des salariés formés.

Les modules

1. INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Identifier le cadre juridique du rôle du SST

Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations

Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées

Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée

Reconnaître les autres signes affectant la victime

Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

Définir les différents éléments du message d'alerte

Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer

Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques

Surveiller jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

2. CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise

Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées

Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement

Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée

Proposer, si possible, des pistes d'amélioration